

Quelles chances de succès ?

Les méthodes de préservation de la fertilité ne sont pas infaillibles mais en constante amélioration.

Les techniques de réutilisation des tissus germinaux conservés (ovarien et testiculaire) sont encore récentes et réalisées dans des protocoles de recherche.



Pour en savoir plus

Site du groupe GO-AJA

go-aja.fr

Site des CECOS

Centres d'Étude et de Conservation
des Ovocytes et du Sperme

cecos.org

Site de l'Agence de la Biomédecine

procreation-medicale.fr

Site de l'association
de la Ligue Contre le Cancer

ligue-cancer.net

Réseau Régional de Cancérologie
des Pays de la Loire ONCOPL

oncopl.fr

Coordonnées des centres d'Aide Médicale à la Procréation (AMP) en Pays de la Loire



CHU DE NANTES

Tél : 02 40 08 32 34/43

chu-nantes.fr

> Accueil > Soins & spécialités > PHU 5
- femme, enfant, adolescent > Biologie
et médecine de la reproduction - Centre
d'Assistance Médicale à la Procréation



CHU D'ANGERS

Tél : 02 41 35 45 94

maternite-chu-angers.fr

> Accueil > Avant la naissance
> Aide Médicale à la Procréation



CLINIQUE DU TERTRE ROUGE - LE MANS

Tél : 02 43 78 59 61

polesantesud.fr

> Accueil > La clinique du Tertre Rouge
> Assistance Médicale à la Procréation

laborizon
LE MANS

Un programme soutenu par :

onco
Pays de la Loire

Le réseau régional de cancérologie a un rôle de coordination de l'ensemble des opérateurs de la prise en charge des patients atteints de cancer. Notre finalité est de garantir à tous les patients atteints d'un cancer, un accès égal à des soins de qualité en cancérologie quels que soient le lieu et la structure de prise en charge dans la région des Pays de la Loire.

**RÉSEAU RÉGIONAL DE CANCÉROLOGIE
ONCO PAYS DE LA LOIRE**

50 route de Saint Sébastien - 44093 Nantes

oncopl.fr

onco
FERTILITÉ

Préserveons
sa capacité
à concevoir
un enfant



Je suis parent

et mon enfant va commencer dans les prochains jours
un traitement pour soigner un cancer

Un programme soutenu par : **onco**
Pays de la Loire

Cancer et fertilité chez les enfants et adolescents : êtes-vous concerné(e)s ?

Votre enfant ou adolescent est pris en charge pour un cancer ?

- Les **différents traitements anticancéreux** (la chimiothérapie, la radiothérapie ou la chirurgie) peuvent **altérer sa fertilité** et diminuer ses chances d'avoir un enfant étant adulte.
- Votre enfant peut bénéficier d'une prise en charge spécialisée dans un centre agréé afin d'optimiser ses chances **de préserver sa fertilité ultérieure**.
- Différents types de techniques existent, permettant de préserver la fertilité **à tout âge**, que votre enfant soit pubère ou non.

Préserver sa fertilité en cas de cancer : un droit ?

La préservation de la fertilité est un des principaux objectifs du dernier Plan Cancer 2014-2019 pour une meilleure qualité de vie des personnes atteintes de cancer.

Selon la **Loi Française** « Toute personne dont la prise en charge médicale est susceptible d'altérer la fertilité, ou dont la fertilité risque d'être prématurément altérée, peut bénéficier du recueil et de la conservation de ses gamètes ou de ses tissus germinaux, en vue de la réalisation ultérieure, à son bénéfice, d'une Assistance Médicale à la Procréation (AMP), ou en vue de la préservation et de la restauration de sa fertilité [...] ».

Article L2141-11 du Code de la Santé Publique.

Comment préserver la fertilité de votre fille ?

Plusieurs techniques sont possibles suivant le sexe et l'avancée pubertaire de votre enfant. En effet, lorsque l'enfant n'est pas pubère, le corps n'est pas en capacité de produire des gamètes (ovocytes et spermatozoïdes).

CHEZ LES FILLES NON PUBÈRES : LA CONSERVATION DE TISSU OVARIEN

Consiste à prélever un fragment d'ovaire ou un ovaire entier puis à le congeler, afin de le greffer plus tard pour permettre une grossesse.

CHEZ LES FILLES PUBÈRES : LA CONSERVATION OVOCYTAIRE

Prélèvement des ovocytes après stimulation hormonale et ponction ovarienne. Ils sont ensuite vitrifiés (congélation très rapide permettant une conservation dans les meilleures conditions).

CHEZ LES FILLES, PUBÈRES OU NON : LA TRANSPOSITION OVARIENNE

Déplacement chirurgical des ovaires pour éviter leur irradiation si le traitement envisagé est la radiothérapie.



La préservation de la fertilité est possible grâce aux progrès de l'oncofertilité : champ de la médecine qui s'intéresse à la fertilité des patients touchés par le cancer quels que soient leur âge ou leur sexe.

Comment préserver la fertilité de votre garçon ?

CHEZ LES GARÇONS NON PUBÈRES : LA CONSERVATION DE TISSU TESTICULAIRE

Consiste à prélever des fragments testiculaires puis à les congeler.

CHEZ LES GARÇONS PUBÈRES : LA CONSERVATION DES SPERMATOZOÏDES

Le sperme peut être recueilli par masturbation puis congelé. En cas de difficultés à éjaculer, les spermatozoïdes peuvent être prélevés directement au niveau testiculaire.

Après le cancer, quel accès aux prélèvements conservés ?

Le centre d'AMP vous contactera chaque année jusqu'à la majorité de votre enfant pour connaître votre position sur la poursuite de la conservation.

La réutilisation des prélèvements congelés et les techniques optimisant les chances de grossesse seront évaluées ultérieurement par le centre d'AMP lorsque votre enfant aura atteint sa majorité. Elles lui seront proposées lorsqu'il aura un désir d'enfant, si sa fertilité est altérée.